

Affaire traitée par O. Crettenand
(Tél. 027/565 75 61)

BAKOM	
21. SEP. 2012	
Reg. Nr.	
DIR	
BQ	
MP	
IP	
TC	X
AF	
FM	

Office fédéral de la communication
Rue de l'Avenir 44
Case postale
2501 Bienne

Sierre, le 20 septembre 2012

Modification de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications

Madame, Monsieur,

Votre courrier du 2 juillet relatif à l'objet cité en marge nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Nous avons étudié le projet de modification de l'ordonnance et n'avons pas de remarques particulières à formuler. Nous avons relevé et apprécions la clarification apportée dans les rapports entre les fournisseurs et leurs clients.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre opinion et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

netplus.ch SA

Olivier Crettenand
Head of Telecom

Christian Voide
Directeur